

Edito

Le compte à rebours pour la construction de la Maison pour la planète est maintenant commencé. Cette lettre d'information a pour principal objectif de vous donner des nouvelles du projet au fur et à mesure de son avancement.

Ce bâtiment peut voir le jour grâce au soutien de nombreux partenaires et nous les remercions chaleureusement de nous soutenir dans cette aventure !

Charles Magnier
Directeur

Calendrier du projet

■ Juin 2007

Vendredi 22 : Conférence de presse avec le « Club 21 » des mécènes suivie d'un déjeuner avec Nicolas Vanier ;

■ Juillet-Août 2007

Rédaction et envoi du Dossier de Consultation des Entreprises

■ Septembre 2007

Réception des candidatures

■ Octobre 2007

Choix des entreprises et fournisseurs

■ Décembre 2007

Pose de la première pierre

Contact

Loïc Lepage
Tél. : 04 50 67 28 95
loic.lepage@prioriterre.org

Témoignage

Michel Vignoud - Alpes Contrôles

Pourquoi être mécène de la Maison pour la planète ?

« Pour soutenir une association qui se consacre à la protection de l'environnement et mène des projets ambitieux. Notre entreprise intervient dans le milieu du bâtiment et ce projet expérimente des procédés innovants. En tant qu'acteurs du bâtiment en Rhône-Alpes, nous ne pouvons pas ne pas participer à ce projet !

Les bâtiments vont devoir changer, les matériaux vont évoluer et la Maison pour la planète préfigure sans doute ce que seront les bâtiments du futur.

Par ailleurs, notre entreprise est engagée dans des démarches environnementales et notamment les questions de déplacements. Nos collaborateurs se déplacent beaucoup et consomment donc beaucoup d'énergie. Aussi, nous organisons les recrutements pour que les salariés soient le plus proche possible de leur travail et utilisent moins leur voiture. Notre entreprise étant éclatée sur 1/3 de la France, nous privilégions, quand c'est possible, les vidéo conférences pour éviter des déplacements inutiles. Nous favorisons également la polyvalence de nos collaborateurs pour qu'ils puissent faire seuls tous les contrôles sur un même site. Enfin, nous incitons notre personnel à choisir des véhicules de service les moins polluants possible. De plus, nous proposons à nos clients qui construisent des nouveaux bâtiments, une nouvelle prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre d'une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE). »

Soutenir ce projet est donc tout à fait cohérent avec nos valeurs et notre souci de participer à protéger l'environnement !



Les partenaires du projet

Tous les partenaires publics et les mécènes de la Maison pour la planète



La conception de ce bâtiment de 700 m² est basée sur des principes de construction simples à partir de matériaux et d'équipements présents sur le marché. Il ne s'agit pas de faire un prototype mais bien un bâtiment reproductible dans tous ses principes pour tout type d'usage.



Le projet validé par le maître d'ouvrage

Matériaux et enveloppe

■ Toiture ventilée (U= 0.14 W/m²)

Solivage bois du pays 47x4 cm posé sur un complexe isolant de toiture en cellulose.

■ Plancher (U= 0.18 W/m²)

Solivage bois massif du pays 37x4 cm, fond de caisse en fermacel, isolation en cellulose soufflée 50 kg/m³, planches bois du pays et chape ciment.

■ Façade (U= 0.16 W/m²)

Ossature bois du pays, isolation en cellulose et bardage extérieur.

■ Structure porteuse

Poteaux, poutres, solives en bois massif du pays.

■ Structure fondations béton et gros oeuvre

Fondation par semelles filantes longitudinales (0.9x0.2 m) et longrines transversales (0.3x0.2 m).

■ Fenêtres (U= 1.13 W/m²)

Cadre bois du pays avec triple vitrage isolant.

■ Protection solaire

Stores toile extérieurs manuels à aubanne sur châssis ouvrant pour sortie de secours.



● Consommation prévisionnelle du bâtiment par an (hors électricité spécifique)

30 kWh/m²

120 kWh/m²

250 kWh/m²

Réglementation Thermique 2005
Bâtiment classique

Equipements

■ Chauffage et froid

Générateur thermodynamique (Pompe à chaleur) dont la source froide est constituée par capteur géothermique horizontal.

■ Ventilation

Double flux couplée à la pompe à chaleur. Elle fonctionne pour le rafraîchissement estival, le renouvellement d'air et l'échange de chaleur entre l'air sortant et l'air entrant. Débit variable entre 600 et 1400 m³ par heure.

■ Electricité

100 m² de panneaux solaires photovoltaïques installés en toiture produiront l'énergie électrique nécessaire aux besoins annuels des utilisateurs (10 000 kWh).



La centrale sera couplée au réseau EDF.

■ Eclairage

Sources lumineuses à basse luminence, 400 lux sur les postes de travail et 80 lux sur les circulations.

■ Eau sanitaire

3 m² de panneaux solaires thermiques en toiture assureront la production de l'eau chaude sanitaire nécessaire à l'alimentation de la cuisine et de la douche. Les laves mains et lavabos seront alimentés uniquement en eau froide. WC double commande et lavabos et douche à débits réduits.

■ Récupération des eaux pluviales

Récupération des eaux en toiture dans des réservoirs enterrés d'une capacité de 20 m³, filtration, surpression et injection dans les réseaux « arrosage » et chasse d'eau des WC.

www.maisonpourlaplanete.fr



MAISON pour la planète

Contact :

Loïc Lepage

Tél. : 04 50 67 28 95

loic.lepage@prioriterre.org